

Des aides pour restaurer le petit patrimoine bâti non protégé

Les éléments de petit patrimoine bâti sont très nombreux et contribuent à l'affirmation de l'identité locale du territoire du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises. Ils témoignent de la vie d'autrefois, des activités humaines et des savoir-faire traditionnels en matière de construction. Certains édifices sont aujourd'hui abandonnés, détruits ou menacés de disparition.

Afin de sauvegarder ce petit patrimoine, le Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR (SMPPNR) des Pyrénées Ariégeoises et le CAUE de l'Ariège avec le soutien financier du Conseil Régional Midi-Pyrénées, animent une aide à la restauration du petit patrimoine bâti non protégé.

A QUI S'ADRESSE CETTE AIDE ?

- Aux communes adhérentes au Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR des Pyrénées Ariégeoises.
- Aux particuliers des communes adhérentes au Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR.

QUELS ÉLÉMENTS DE PETIT PATRIMOINE PEUVENT BÉNÉFICIER DE CE FONDS D'AIDE ?

- Petit patrimoine situé sur une commune adhérente au Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR.
- Petit patrimoine non protégé, c'est-à-dire ni classé ni inscrit au titre des monuments historiques.
- Petit patrimoine pris en compte par l'inventaire mené par le projet de Parc et le CAUE.
- Le petit patrimoine bâti lié à l'eau : fontaine, abreuvoir, lavoir, pont piéton, puits...
- Le petit patrimoine bâti religieux : croix, calvaire, oratoire, statue.
- Le petit patrimoine bâti lié aux activités de commerce, d'industrie et d'artisanat : four à pain collectif, poids public, tour-horloge, métier à ferre, pigeonnier...
- Le petit patrimoine bâti de culture et de détente ou glorieux et kiosque.
- Petit patrimoine visible depuis la voie publique ou aisément accessible.
- Petit patrimoine pouvant faire l'objet d'un projet de valorisation.

PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Ce fonds permet le financement d'une partie des travaux de restauration : jusqu'à 60 % avec un plafond fixé à 7500 € de dépenses éligibles par édifice.

CÔTÉ PRATIQUE :

Vous pouvez vous procurer un exemplaire du dossier de fonds d'aide à la restauration du petit patrimoine bâti non protégé au Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR des Pyrénées Ariégeoises ou sur le site Internet : www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

CONTACTS

Information et coordination :
Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR des Pyrénées Ariégeoises
09 240 LA BASTIDE DE SEROU Tel. : 05 61 02 71 69 - Fax : 05 61 02 80 23
info@projetpnrpc.com - www.projetpnr-pyrenees-ariegeoises.com
Conseils techniques : CAUE de l'Ariège Hôtel du Département
BP 23 09 001 FOIX tél/fax : 05 61 02 09 50
caue.ariège@wanadoo.fr - www.caue.ariège.org



Création J-sagot.com - Imprimé par Fabbro Si-Gitons

Petit Patrimoine bâti des Pyrénées Ariégeoises



Des éléments de notre cadre de vie quotidien à préserver et à valoriser

